

9 mai 2001 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'avenir de l'Union européenne, la construction européenne et sa proposition de doter l'Union d'une Constitution, Paris, le 9 mai 2001.

Les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Union européenne ont souhaité, à Nice, que s'engage un débat approfondi, ouvert et démocratique sur l'avenir de l'Europe, un débat qui devrait déboucher sur une nouvelle réforme en 2004.

C'est une bonne chose. Cela permettra à tous les citoyens, à toutes les composantes de notre société, de s'exprimer, au moment où l'Union se prépare à s'élargir à de nombreux pays. Ce débat ne doit pas être réservé aux seuls experts des questions européennes. En France, des dispositions ont été prises à cette fin, au niveau national et aussi dans les régions.

En ouvrant un forum consacré à l'avenir de l'Union européenne, le site Internet de la Présidence de la République contribue à ce dialogue national.

Et je vous invite à y faire connaître vos opinions et vos interrogations, notamment sur les quatre thèmes mentionnés dans la "déclaration de Nice", dont vous trouverez le texte sur ce même site. Au-delà, je souhaiterais surtout que ce forum vous offre l'occasion de répondre à la question fondamentale : "quelle Europe voulons-nous ?"

Pour ma part, j'ai déjà donné ma conception des choses et j'ai fait des propositions dès l'an dernier. Pour vous inviter à ce débat, je vous redirai, en quelques mots, ce que sont mes convictions.

Je crois que dans le contexte de la mondialisation, pour mieux faire entendre notre voix, pour défendre nos intérêts et nos valeurs, nous devons aller vers davantage d'Europe.

C'est vrai notamment dans tous les domaines où l'efficacité impose d'agir, de plus en plus, à l'échelle des continents. Beaucoup a déjà été fait en matière économique et monétaire, et l'on voit les résultats positifs. Aujourd'hui, je pense que la lutte contre la criminalité, la politique d'immigration, l'environnement, la sécurité alimentaire, qui touchent les Français dans leur vie quotidienne, et même la politique étrangère, la politique de défense sont des domaines où l'intégration doit progresser.

Mais ces nouvelles avancées supposent que nous soyons bien d'accord, entre Européens, sur les politiques que nous allons défendre ensemble et que nous ayons la même vision de notre modèle de société, qui, pour moi, se résume en quelques mots : équilibre entre solidarité et efficacité économique, respect de la diversité culturelle, volonté de fixer nous-mêmes notre destin.

Et c'est bien pourquoi l'un des enjeux essentiels de ce grand débat est de décider si le moment n'est pas venu de doter l'Union d'une Constitution. Car l'objet d'une Constitution, c'est de préciser la répartition des compétences entre les différents niveaux, de dire "qui fait quoi" entre l'Europe et les nations. Mais c'est aussi de proclamer nos valeurs communes, telles qu'elles figurent dans la Charte des droits fondamentaux, et au-delà, d'identifier le projet qui nous unit. D'une certaine façon, une Constitution nous aiderait à forger une vision commune au moment où les Européens s'apprêtent à franchir un pas supplémentaire vers davantage d'intégration, vers ce que nous sommes de plus en plus nombreux à appeler une Fédération d'Etats-nations.

En réagissant à ces quelques idées, en donnant votre sentiment sur les quatre questions de Nice et, au-delà, sur les finalités de la construction européenne, vous contribuerez à dessiner le visage de l'Europe de demain. Et je vous en remercie.